

25 novembre 2016 – n° 07
160123

PERSONNEL TERRITORIAL – MISE EN PLACE DES ASTREINTES DE DENEIGEMENT

La ville de Saint-Dié-des-Vosges a décidé de mettre en place des astreintes de déneigement. Deux types de périodes sont définies pour les astreintes de déneigement :

- Astreintes classiques : du 15/12/2016 au 15/03/2017 : l'astreinte est payée, que l'agent intervienne ou non,

- Astreintes du 1/12/16 au 15/12/16 et du 15/03/17 au 31/03/17 : un calendrier prévisionnel des agents est mis en place. Ces astreintes ne sont payées que si les agents sont amenés à intervenir. Elles sont majorées à 50 %.

En cas de neige en dehors de cette période, celles-ci feront l'objet d'astreintes majorées sur la base du volontariat des agents.

Le Comité Technique du 9 novembre 2016 a donné un avis favorable à la mise en place des astreintes de déneigement.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la mise en place des astreintes de déneigement,
- AUTORISE le Maire à appliquer les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 25 novembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 28

Procurations 7

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBOUT
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Marie-Claude ANCEL	à	Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à	Johann RUH
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Nadia ZMIRLI	à	Jean-Louis BOURDON
Fabien NIEZGODA	à	Christine URBES

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
